

Points de vue défendus

Identités suisses: Réflexion constructive au lieu de l'isolement

Situation initiale

Actuellement, il y a un grand débat à propos de l'intégration échouée et des « étrangers-ères » en Suisse. Selon la loi, la population locale doit apporter sa contribution à l'intégration. Mais la façon dont cette contribution doit être réalisée n'est pas claire. Souvent, on parle d'ouverture (principalement des institutions, mais aussi au niveau individuel). Avec ce projet, NCBI Suisse¹ propose une discussion sur l'identité suisse et les privilèges que celle-ci entraîne. Une telle discussion pourrait être une contribution primordiale à l'intégration et contre la discrimination. Ce qui constitue l'identité suisse reste vague et abstrait. NCBI propose ce débat de manière constructive en ayant pour but le développement d'une alternative largement soutenue. Ceci est une ébauche pour entrer en discussion avec de futures organisations partenaires.

Point de vue défendu 1: Ne pas utiliser l'identité pour exclure.

L'identité entraîne – implicitement et explicitement – de l'inclusion et de l'exclusion. Elle crée des frontières claires entre un « intérieur » et un « extérieur », un « nous » et un « vous ». Ce projet n'a pas pour but de définir des frontières – et encore moins de les évaluer. Par contre, nous voulons plutôt encourager à aborder les propres conceptions identitaires et la grande diversité d'identités. Nous laissons ouvert qui fait et qui ne fait pas partie de ce collectif. Chacun et chacune peut déterminer lui-même ou elle-même son identité (suisse).

Point de vue défendu 2: L'identité suisse est dynamique et multidimensionnelle.

Ce qui se passe dans son propre groupe et en contact avec d'autres groupes de l'environnement proche ou plus lointain, influence la perception de soi. C'est la raison pour laquelle l'identité doit constamment être adaptée et redéfinie. Nous considérons l'identité comme clairement dynamique. Celui qui ne voit (ou ne veut pas voir) cette dynamique, manque une discussion indispensable et se sent surmené par les changements. Cela peut avoir comme conséquence la tendance à se rattraper à des idéaux nostalgiques et à se définir à travers l'exclusion.

Point de vue défendu 3 : L'identité suisse est pluraliste et influencée par tout le monde.

Dans les médias et dans la politique, on parle souvent des Suisse-sse-s et des migrant-e-s – mais ni les Suisse-sse-s ni les migrant-e-s ne constituent un groupe homogène. La Suisse est un pays aux multiples facettes à bien des égards. Chaque Suisse et chaque Suissesses est différent-e. Dans le fond, l'identité suisse est diversifiée. Il s'agit d'une ressource à laquelle nous pouvons toujours recourir. Dans ce document, nous parlons d'identité suisse – mais nous insistons sur le fait que cette notion implique une diversité.

Point de vue défendu 4: Avoir un rapport positif avec l'identité suisse aide à diminuer la peur d'être menacé par les identités perçues comme étrangères.

Celui qui se sent incertain, dépassé ou menacé dans sa propre identité, cherche souvent l'exclusion ou un bouc émissaire pour compenser ces sentiments. Celui qui se sent à l'aise avec ses identités ne

¹ NCBI Suisse est une association reconnue d'utilité publique, indépendante de tout mouvement religieux ou politique. Elle s'engage pour la diminution des préjugés et du racisme, ainsi que pour la prévention de la violence et la résolution constructive des conflits. Dans les dernières 15 années, NCBI a touché des dizaines de milliers de personnes avec différents projets.

doit pas dévaluer les autres de manière globale. Cela aide à construire des ponts – c'est à dire des relations authentiques et solides d'homme à homme – entre différents groupes.

Point de vue défendu 5: Les « identités avec un trait d'union » (afro-américain, italo-suisse,...) permettent aux migrant-e-s de s'identifier avec la Suisse sans nier leur provenance.

Même après avoir obtenu la nationalité suisse, les migrant-e-s de certaines régions ne seront jamais reconnu-e-s comme de « vrai-e-s Suisses » - peu importe leur degré d'intégration. Mais dans le cadre du débat sur (l'intégration et) la naturalisation des migrant-e-s, il est souvent présumé qu'il existe des facteurs clairs qui sont typiquement suisses. Par conséquent, il est possible de déterminer qui est devenu suisse-sse et qui ne l'est pas devenu. Cela implique qu'on exige implicitement l'assimilation des migrant-e-s. Une attitude plus ouverte pourrait aider beaucoup de migrant-e-s à se sentir bienvenu-e-s, s'investir plus activement et s'intégrer plus vite en Suisse.

Point de vue défendu 6: Développons ensemble de nouvelles identités qui seront adaptées à la situation actuelle !

Le privilège de la majorité est de ne pas devoir s'occuper de sa propre identité. (Par contre, les membres d'une minorité qui se trouvent au cœur du débat public ne peuvent pas l'éviter.) Le manque de discussion sur la propre identité aboutit à une image de soi peu différenciée. Plus de réflexion sur soi dans la société majoritaire et ainsi une image de soi plus claire peut avoir comme résultats non seulement : la réduction des préjugés la diminution des peurs face aux transformations et réduire les influences de certains groupes considérés comme étrangers, mais aussi : une plus grande volonté d'accueillir et d'intégrer les personnes d'une autre origine dans la société.

Ayant choisi l'identité suisse en tant que thème annuel 2013/14 pour toutes ces raisons, NCBI Suisse invite tout et toutes les intéressé-e à réfléchir sur cette thématique. Contact et informations : NCBI Romandie, Benoît Bailleul, Rue Grand Saint-Jean 6, 1003 Lausanne, 079 616 97 17, romandie@ncbi.ch